

Annexes du Palais de Justice de Liège

Séance au Conseil d'Etat

rue de la Science, 33 à Bruxelles

Lundi 3 mars 9h30

(RV gare du Palais à 7h30 (*))

Les requérants vous invitent à assister aux plaidoiries en vue de la suspension du dernier permis (*sept.2007*). Les travaux se sont poursuivis en force, à coup de permis et de dérogations, mais l'Auditeur du Conseil d'Etat a confirmé (encore plus nettement) la validité de leurs arguments de fond :

- absence anormale d'étude d'incidences;
- construire 40.000 m² de nouveaux bureaux place St-Lambert est inconciliable avec la zone d'habitat;
- des bâtiments aussi massifs portent atteinte au patrimoine voisin, pourtant protégé.

Le Conseil d'Etat n'apportera pas de solution sur le fond, mais il peut sanctionner l'arbitraire des autorités, et rendre ces constructions illégales !

Même si vous n'espérez plus rien dans ce dossier, venez manifester votre attachement à l'état de droit et à un urbanisme respectueux du citoyen : votre soutien servira d'autres combats contre la politique du fait accompli, à Liège ou ailleurs.

(*) : train aux Guillemins à 7h57. Possibilité d'achat groupé (**16,4 € aller/retour train + métro**); si ce montant vous pose problème, le déplacement vous sera offert.

Pour soutenir financièrement les requérants, vos dons, quel qu'en soit le montant, sont les bienvenus au compte 068-2270006-39 de Liège 21ème, avec la mention « frais de justice ».